

RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL de la séance du 7 juillet 2026

Date de la convocation : 01/07/2026

Date d'affichage : 16/07/2026

L'an deux mil vingt-six et le sept juillet à 19 heures, le Conseil municipal dûment convoqué en session ordinaire s'est réuni à la mairie sous la présidence de la doyenne d'âge, Nicole RACLOT avant l'élection du maire, puis sous la présidence de Marc CAGNARD, Maire.

Etaient présents : Marc CAGNARD, Sandrine GIRARD-DUQUESNE, Franck DUCROCQ, Caroline JORON, Elie WAGNIER, Marie-Laure HOARAU, Christophe PARMENTIER, Marie-France THUILLIER, Philippe PORTOIS, Nicole RACLOT, Henri DOMONT.

Le secrétariat a été assuré par : Sandrine GIRARD-DUQUESNE

1- Travaux dans l'église – remplacement de l'échelle

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que suite à la venue de l'entreprise HUCHEZ concernant la maintenance de l'horloge de l'église, il a été constaté que l'échelle qui donne accès au cadran, était à remplacer.

Monsieur le Maire présente un devis de cette même entreprise d'un montant de 1 367.28 TTC. Celle-ci est en aluminium donc résistante dans le temps. Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer. Cet achat est de l'investissement donc il est nécessaire de faire un mouvement de crédit pour permettre le règlement de la facture.

Le Conseil municipal décide de prendre la décision modificative suivante :

COMPTES DEPENSES

Chapitre	Article	Opération	Libellé	Montant
011	615221		Entretien et réparat° Bâtiments publics	- 1368 €
2131	21	118	Echelle d'accès cadran	1 368 €
023			Virement à la section d'investissement	1 368 €

COMPTE RECETTE

Chapitre	Article	Opération	Libellé	Montant
021			Virement de la section de fonctionnement	1 368 €

2- Désignation d'un délégué de la commune - CNAS

Suite au renouvellement des instances municipales, le CNAS invite le conseil à procéder à la désignation d'un délégué local du CNAS au sein de la collectivité :

- Un délégué représentant les agents : issu de la liste des bénéficiaires.
-

Le CNAS est un organisme national qui a pour objet d'améliorer des conditions de vie des personnels de la fonction publique territoriale et de leurs familles.

A cet effet, il propose à ses bénéficiaires un très large éventail de prestations : aides, secours, prêt sociaux, vacances, loisirs, culture chèque réduction qu'il fait évoluer chaque année afin de répondre à leurs besoins et leurs attentes.

Il est proposé de désigner comme représentant :

Madame Maryline BLOK

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, cette délibération.

Désignation d'un délégué élu de la commune - CNAS

Suite au renouvellement des instances municipales, le CNAS invite le conseil à procéder à la désignation du délégué élu du CNAS au sein de la collectivité.

Le CNAS est un organisme national qui a pour objet d'améliorer des conditions de vie des personnels de la fonction publique territoriale et de leurs familles.

A cet effet, il propose à ses bénéficiaires un très large éventail de prestations : aides, secours, prêt sociaux, vacances, loisirs, culture chèque réduction qu'il fait évoluer chaque année afin de répondre à leurs besoins et leurs attentes.

Il est proposé de désigner comme représentant élu :

Monsieur Marc CAGNARD

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, cette délibération.

3- Commission à la CCDI (commission des impôts directs)

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Michel NOËL	Clément CAUSSE
Laurent LAGROST	Frédéric QUÉNU
Dany DUPREZ	Frédérique WARGNIER
Henry DOMONT	Dominique-Marie LE CANU
Sylvain BAYARD	Franck DUCROCQ
Hubert SULEAUX	Vincent CRÉTÉ
Bruno BEZARD	Olivier ROGER
Hervé MOUTIER	Richard SURMAN
Jean-Claude WARGNIER	Cécile PERIMONY
Yvette PARMENTIER	Caroline JORON
Thierry PORTOIS	Sandrine GIRARD
José MASSON	Lionel DUQUESNE

4- Convention avec le Centre socioculturel de Breteuil

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de signer la convention de partenariat avec le Centre socioculturel de Breteuil concernant l'accueil des enfants au sein des activités extrascolaires. A ce jour, un seul enfant de la commune le fréquente.

Cette action permet aux familles le fréquentant de bénéficier des mêmes tarifs et conditions d'accès que tous les enfants résidant sur le territoire de la CCOP. Monsieur le Maire demande aux conseillers de se prononcer.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Questions diverses

- Groupement commande voirie : plusieurs rues sont détériorées. Surtout la rue du pont Cocu. Grâce au groupement de communes, il est possible d'obtenir des tarifs.
- 14 juillet : cérémonie au monument aux morts
- Sécurité routière : dossier validé par le département sauf que la plateforme devant le cimetière est refusée. Ils veulent la position au niveau du chemin privé mais avec le virage cela ne sert à rien. Les travaux ne seront pas faits pour la rentrée. En effet, le conseil départemental étudie les possibilités d'aménagement. Argumentation et réflexion sur l'accès par les piétons qui se rendent au cimetière.
- Annulation du feu d'artifice à la suite de l'arrêté préfectoral. Le comité des fêtes propose de diffuser le match de la demi-finale de la coupe du monde le 14 juillet à 20 h 30.
- Retour pour le nom des habitants de Croissy. Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur le nom des habitants suite à l'énoncé des noms éventuels. A réfléchir.
- Arrêté sur l'entretien des trottoirs. Y a-t-il des retour ? Certains ont déjà nettoyé. Cela a des répercussions positives.
- Réactualiser de la liste des aînés. Revoir la liste pour la fin d'année.
- Carrière : dépôt des déchets. La faire vider. Faudrait peut-être limiter le volume car si chacun ramène plusieurs bennes par personne cela va coûter à la commune. Il faudrait la clôturer.
- Remise des récompenses pour les olympiades des écoles à Croissy. L'école de Croissy a remporté la médaille d'or.
- Canicule : en l'absence de Monsieur le Maire, gamins et animaux se baignent dans la rivière sans vraiment de surveillance alors que cela est interdit. Il faut remettre des panneaux « baignade interdite ». Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à prendre une décision modificative du montant de l'achat des panneaux pour les installer rapidement avant la fin de l'été.
- Faire apparaître les commissions et les membres dans les Echos et rectifier le nom du responsable de salle des fêtes sur le site internet.
- Local du comité des fêtes : Monsieur DOMONT demande si le Comité des fêtes peut vider son local pour lui permettre de faire les travaux de consolidation du mur entre la mairie et sa propriété.
- Salle des fêtes : Groom cassé et travaux d'électrification dans la salle des fêtes. Adoucisseur installé.
- Echos de l'info : trombinoscope nul. Il manque des conseillers municipaux. Madame JORON propose son aide pour le rédiger. Et propose de rendre visite aux habitants individuellement pour communiquer. Il faut rappeler les règles régulièrement.
- Canicule : que faire avec l'école car elle n'est pas végétalisée. Voir pour planter des arbres pour créer de l'ombre (tilleuls). Avenir des écoles ? Rentrée 2026 va être assurée mais on ne sait rien pour 2027.
- Archives mal stockées : le service du département a été contacté pour faire le tri.

Séance levée à 20 heures.